

## La démarche HQE

**Créée en 1996, l'association Haute Qualité Environnementale regroupe les principaux acteurs du bâtiment. C'est une démarche qui va dans le sens du développement durable et des Grenelles de l'Environnement 1 et 2, dont les engagements préconisent un habitat plus écologique et peu énergivore.**

En France la démarche Haute Qualité Environnementale a jeté les bases pour construire des maisons écologiques. Totalement volontaire, elle guide les maîtres d'ouvrage et leurs partenaires dans le choix et la réalisation d'objectifs environnementaux ambitieux.

Le ministère du Logement, le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CST B) et le Plan d'Urbanisme de Construction et d'Architecture (PUCA) définissent en ces termes la HQE d'une maison : « C'est son aptitude à préserver les ressources naturelles et à satisfaire aux exigences de confort, de santé et de qualité de vie des occupants. Aptitudes qu'elle acquiert en intégrant la qualité environnementale à chaque étape de son existence (programmation, conception, réalisation, usage...), puis éventuellement de sa réhabilitation, rénovation et démolition ». En bref, cela revient à construire un habitat respectueux de l'environnement et de l'individu, de façon globale et durable.

L'association HQE a ainsi mis sur pied un "référentiel" qui permet de structurer la description de l'environnement pour un bâtiment. C'est le langage commun de la démarche HQE, les "14 cibles", pour guider les bâtisseurs – architecte, entrepreneur, propriétaire...

- [Consulter la liste des 14 cibles](#)